

FLASH INFO N°1 le 14 avril 2020

« Chacun chez soi, ce n'est pas chacun pour soi »

Dans cette période de pandémie Il faut se construire et construire en même temps, être libre et responsable de tous. La distanciation avec nos proches et nos collègues nous amène à réfléchir sur nos manières de vivre, nos manières de travailler. L'exemple du télétravail est un parfait exemple. Nous sommes passés de 0 à 3 jours de télétravail à des semaines complètes sur un mois voire plus. Les agents Pôle Emploi évoluent dans des « espace-temps » différents. Les temps de travail dissociés créent des contraintes d'organisation. Chacun doit savoir ce qu'il a à faire mais aussi ce que font les autres, seuls et en groupe et tout cela à distance.

Dans cette période mouvementée et de manque de certitude la façon de procéder face à une situation sociale inédites nous avons décidé d'agir avec force et empathie. A Force Ouvrière nous pensons qu'il est primordial de ne pas contraindre la parole pour ne pas contraindre les possibles. Pour Force Ouvrière la gestion de cette crise à coup de décret est une erreur fondamentale. FO lors de la dernière réunion en téléconférence avec la ministre du Travail, le 7 avril, a demandé au gouvernement de renoncer aux décrets prévus pour la mise en œuvre de l'ordonnance donnant la possibilité de déroger au temps de travail, au temps de repos et au travail dominical.

Pour FO, de telles dispositions vont à l'encontre de la nécessité de protéger et préserver la santé des salariés mobilisés sur les secteurs essentiels. FO appelle au contraire à la création d'emplois sécurisés, alors que le nombre des inscriptions à Pôle emploi est en augmentation et que l'on observe nombre de non-renouvellements de contrats d'intérim ou de fins de périodes d'essai.

Le gouvernement agit sous la forme « d'effet d'aubaine » pour tenter sa poursuite de réduction drastique des garanties collectives et des droits des salariés. Depuis le début de la crise Force Ouvrière a été le seul syndicat à exiger la fermeture des sites en posant un DGI pour l'ensemble des agents. Force Ouvrière a demandé de suspendre tous les projets en court. Depuis le début nous travaillons pour que les intérêts et la sécurité des salariés soient défendues.

Des syndicats dits progressistes à Pôle emploi sont pour la réforme des retraites, sont maintenant pour des semaines de 60h..ont signé des accords limitant vos journées de télétravail à 7h30. (Combien d'heures ont été écartées plutôt non comptabilisées depuis le début de cette crise.)

Certain même parlaient d'activité en décroissance pour l'activité des conseillers indemnisations... FO ne se dérobe pas de ses responsabilités sous prétexte d'union sacrée Depuis le 04 mars Force Ouvrière ARA interpelle la direction sur les dangers encourus par les agents, nous étions d'ailleurs le seul syndicat à le faire !!

Depuis le 04 mars 2020 FO ARA alerte la direction sur les risques encourus pour les agents et le Covid-19. Parce que la direction n'avait pas ordonné la fermeture des agences. Nous avons dû déclencher un danger grave et imminent pour l'ensemble des agences d'ARA. Aujourd'hui les élus n'ont pas d'informations précises sur le nombre de collègues qui ont contracté le Covid-19. Le chiffre de 100 personnes circule.

Par conséquent Force Ouvrière exige plus de transparence de la part de la direction ainsi qu'une adaptation rapide du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels), tant sur la mise en place exceptionnel du télétravail pendant tout le temps du confinement, et sur les risques biologiques pendant et post pandémie sur chaque unité de travail.

REJOIGNEZ NOUS- ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORT**Pour nous contacter : syndicat.fo-ara@pole-emploi.fr**